

Référence : C.2 – C.2.3 – 9 - CCVBA

MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE BROYAGE DE PROXIMITE

Soutenir la mise en œuvre au niveau pertinent des solutions de prévention, de sensibilisation et d'information sur la bonne gestion des déchets



ACTEUR ET TERRITOIRE



Communauté de communes Vallée des Baux – Alpilles
23 avenue des Joncades Basses
13210 Saint Rémy de Provence

Corinne GUINTINI

Directrice Aménagement et développement durable

corinne.guintini@ccvba.fr

CONTEXTE

La CCVBA est constituée d'un territoire rural qui est source de gisements de déchets verts importants : plus de 5000 tonnes par an apportées en déchèteries pour un coût annuel de traitement de 350 000 €.

L'objectif est donc de gérer sur place ces déchets. La CCVBA prévoit d'intervenir à 2 niveaux : en créant un service de broyage de proximité à destination des particuliers du territoire et en s'équipant d'un second broyeur à mutualiser avec les services techniques des communes pour les interventions sur leurs espaces verts.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Ces actions permettront de :

- réduire les coûts de traitement des déchets verts
- assurer un service supplémentaire à la population
- diminuer les déplacements et donc les émissions de gaz à effet de serre
- proposer une alternative à la pratique encore usitée bien qu'interdite de brûlage des déchets verts et sensibiliser sur cette problématique
- préserver les milieux naturels et éviter les dépôts sauvages
- assurer une sensibilisation des habitants sur la réutilisation du produit sur place (qualité du sol, protection, économie d'eau, importance du choix des essences végétales, etc.)
- créer de l'emploi local et adopter un dispositif exemplaire par le recours d'association d'insertion pour le service aux particuliers
- sensibiliser les services techniques.

Objectifs généraux

Objectifs quantitatifs

- Volumes broyés chez les particuliers, par commune et par mois
- Nombre de foyers touchés
- Comparaison entre les apports en déchèteries avant et après la mise en place du broyage

Résultats quantitatifs

465 rendez-vous, soit **173 rendez-vous par an**
 6 000 m³ de végétaux broyés et valorisés
500 tonnes de déchets verts évitées par an
200 tonnes de compost valorisées

Résultats qualitatifs

Personnel en insertion pérennisé, promotion de la valorisation des déchets verts, sensibilisation des habitants au réemploi du broyat, formation des agents (internes et prestataire) à l'utilisation d'un broyeur et à l'intérêt du broyat,

MISE EN ŒUVRE

Description de l'action

Ces actions nécessitent l'acquisition de 2 broyeurs mobiles et deux camions plateaux avec attelage, ainsi qu'une prestation externe pour la partie service aux particuliers (prise de RDV, broyages, sensibilisation).

Pour les services techniques, une convention de mise à disposition a été signée avec les différentes communes du territoire. Les services techniques ont été formés pour l'utilisation du matériel. Les caractéristiques du broyeur (broyage de bois de 15 cm de diamètre) ont d'ailleurs été choisies collectivement pour tenir compte des besoins de terrain et suite à une démonstration. Ces caractéristiques permettront d'avoir une action moins restrictive et plus rapide.

Pour le service aux particuliers, le matériel est mis à disposition du prestataire retenu. La cible des particuliers vise à diminuer le brûlage des déchets verts et à respecter davantage la réglementation. Une communication et une sensibilisation ont été mises en place notamment sur l'intérêt du broyat gardé sur place. Un travail a également été réalisé avec les communes et auprès des Maires pour rappeler les effets négatifs du brûlage, les règles et les attributions dont ils disposent en la matière. Le policier intercommunal sera associé à la démarche.

Des sessions de broyage événementiel sont organisées au printemps et à l'automne en déchèterie, avec pour but de communiquer sur le service et sensibiliser les habitants à la réduction des déchets et aux bienfaits du broyat.

Planning

2019 : étude de préfiguration
 2021 : lancement du service suite au marché
 2021 - 2024 : service broyage en activité

Moyens humains

3 ETP

Moyens financiers

Achat de prestations d'assistance externe/sous-traitance (prestation d'un chantier d'insertion) : 115 550 €

Achat de biens durables : 2 broyeurs mobiles et 2 véhicules plateau avec attelage : 99 413 €

Moyens techniques

2 broyeurs mobiles et 2 véhicules plateau avec attelage

Partenaires mobilisés

Europe, Région, Ademe, Sud-Rhône Environnement (syndicat en charge du traitement des déchets pour la Communauté de communes), Parc Naturel Régional des Alpilles

RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Facteurs de réussite

- ➔ La communication et la sensibilisation sur le service auprès des administrés est primordiale pour faire connaître le service.
- ➔ Le prix doit être accessible afin de toucher un maximum de personnes. Le côté incitatif permet d'orienter les usagers vers le choix permettant de réutiliser les déchets verts in situ,
- ➔ Pour ce faire correctement, la sensibilisation à l'utilisation du broyat via un discours adapté et un guide dédié sont importants.

Difficultés rencontrées

La maintenance du matériel est à prendre en compte dans le budget. Le matériel nécessite de nombreuses réparations au fil des prestations : changement des couteaux et marteaux, petites réparations dues à des chocs ou aux vibrations...

Recommandations

Il est recommandé de bien définir les conditions d'accès au service afin de faciliter la réalisation de la prestation (accès, essences interdites). Le discours tenu lors de la prise de rendez-vous est essentiel pour sensibiliser les administrés et pour déterminer le volume à broyer et ainsi le temps nécessaire à la réalisation du rendez-vous.

